

DECLARATION

Fédération Nationale CGT des Personnels des Organismes Sociaux

Suite aux propos tenus par le Gouvernement sur la fraude sociale.

La FNPOS CGT tient à réagir contre les propos tenus par le Gouvernement au sujet de la fraude sociale. Notamment ceux tenus par Bruno Lemaire, Ministre de l'Économie, dans plusieurs médias. Nous citons : « des prestations envoyées vers des comptes domiciliés à l'étranger tels que le Portugal ou le Maghreb » et également « le modèle social est fait pour protéger des accidents de la vie (...) tous nos compatriotes ». Est-ce à dire que le Gouvernement envisage de réserver les prestations sociales uniquement aux Français ? La FNPOS CGT rappelle que notre modèle social ouvre les droits aux assurés sociaux indépendamment de leur nationalité.

Ne s'arrêtant pas là, le Ministre stigmatise spécifiquement les bénéficiaires originaires du Portugal et du Maghreb. Ces raccourcis interpellent.

La FNPOS CGT n'est pas dupe et comprend que dans le contexte actuel le Gouvernement est à la manœuvre pour faire diversion et passer la séquence sur le combat contre la réforme des retraites. Pour les actifs et les retraités, l'urgence est pour les fins de mois difficiles et le refus de travailler deux ans de plus, de subir de mauvaises conditions de travail et des salaires au rabais.

Cette dérive très droitière du Gouvernement tend à diviser la société, à aiguïser les rancœurs en opposant les plus précaires entre eux, ce qui est très dangereux. Rien n'est fait pour rassembler et apaiser. Le Gouvernement se trompe de combat. Au titre des libertés individuelles, si les prestations sont légitimement dues (respect des conditions de résidence etc.), il n'appartient ni aux pouvoirs publics ni à la Sécurité sociale d'apprécier l'usage que l'assuré social en fait.

Bien sûr il n'est pas question de légitimer la fraude sociale, mais celle-ci est à relativiser au regard du montant global des prestations sociales versées chaque année. Si priorité sincère il doit y avoir à destination de nos publics, ce serait plutôt de mobiliser les moyens pour lutter contre le non recours aux droits qui est bien plus conséquent.